



**Fête de Noël de l'AVIVO, le lundi 6 décembre 2021  
à 14h00, Théâtre du Léman**

Madame la Maire,

Frédérique Perler

Monsieur le président du Conseil municipal de Vernier

Monsieur le vice-président de l'AVIVO

Ueli Leuenberger

Mesdames, Messieurs,

Je suis désolé de vous retrouver masqués. Mais comme vous le savez, nous sommes engagé.e.s collectivement dans une bataille difficile contre le virus. Nous ne sommes pas tiré.e.s d'affaire. Loin de là. Cette bataille – et je relève que l'AVIVO est spécialiste des batailles... – cette bataille impose quelques obligations. J'en suis d'autant plus désolé que j'ai vu les statistiques.

Côté sombre, il y a les contaminations. Côté clair, il y a les vaccinations. Et le taux de vaccination des aînée.e.s est élevé. Vous avez le sens des responsabilités et je vous en félicite. Vous vous préservez et vous préservez les autres. Cela dit, les décisions très difficiles qu'a dû prendre le Gouvernement concernent tout le monde, c'est-à-dire, toutes les générations. La solidarité ne se débite pas en tranches.

Mesdames et Messieurs, ce Noël traditionnel de l'AVIVO a donc été redimensionné, mais il reste joyeux. Car vous êtes là! Et c'est l'essentiel.

Dans la vie, les crises nous contrarient mais ce qui importe, c'est la manière dont on les résout.

Nous avons partagé dernièrement un exemple concret. Il n'y a pas que la pandémie, dans la vie, heureusement. Mais beaucoup parmi vous avez été inquiété.e.s par la lecture, en novembre, d'un courrier de l'Office cantonal des assurances sociales. Pour faire court, l'OCAS annonçait un décalage de six jours du paiement de vos rentes.

Ce qui a été viral, c'est la colère. J'ai été surpris et fâché de ce courrier. La direction de l'AVIVO aussi. Elle l'a fait savoir et je lui donne raison. La priorité de l'action publique, en effet, ce n'est pas l'intérêt de l'administration. C'est l'intérêt des administré.e.s. Et là, il y a eu un défaut d'appréciation. Cette décision vous a été annoncée brutalement et sans explication. Beaucoup parmi vous en avez été émus et c'est normal.

Mesdames et Messieurs,

Quand l'inquiétude nous ronge, elle fait du mal et elle crée le désordre. Or, ce dont nous avons le plus besoin, dans ce monde compliqué, c'est de sérénité. L'OCAS a revu sa copie et a présenté des excuses. J'étais présent et Ueli LEUENBERGER aussi. Dont acte.

Finalement, comme vous le savez, il y aura bien un report mais de trois jours. La raison tient à des exigences de "raccord" (comme on dit au cinéma) avec l'informatique fédérale.

Dix-sept cantons ont fait le pas et nous n'avions guère le choix. Le fédéralisme est ainsi : il a ses charmes et aussi ses contraintes. C'est

ennuyeux, mais c'est gérable. Les régies de la place ont été informées. Vous ne courez pas de risques. Et si vous avez encore un doute, un souci, un besoin de soutien, vous savez pouvoir compter sur l'AVIVO, sur son équipe compétente et notamment sur son office social.

Aujourd'hui, je suis soulagé. Mais je reste très attentif. Je sais combien la situation des aînées et des aînés reste fragile. Je sais aussi les craintes que les changements peuvent provoquer, même infimes.

Mesdames et Messieurs,

Afin de renforcer encore les capacités de l'office social de l'AVIVO, le canton a signé une convention. C'est un effet positif de cet épisode. Comme dans les contes pour enfants, on a eu peur, mais ça finit bien. Ce que je retiens, c'est que toute crise amène du mieux. C'est l'histoire même de votre association.

Tout à l'heure, je disais que l'AVIVO est spécialiste des batailles

Avant la mise en œuvre de l'AVS, en 1948, après trente ans de combats, l'assistance communale devait être quémandée. Il fallait aussi, le plus souvent, être recommandé pour avoir des chances d'en bénéficier. C'était la négation même de la démocratie. Notre canton sortait d'une série de malheurs sociaux, économiques et financiers majeurs. Une grande partie de la population vivait dans la précarité, voire dans la misère. Une partie de la société a refusé la fatalité et s'est organisée. Voilà dans quel contexte l'AVIVO a vu le jour. Pour défendre les aîné.e.s. Elle n'a jamais cessé. Et elle ne doit jamais cesser, surtout au moment où l'âge de la retraite doit être – je l'espère – tranché par le peuple. D'où le soutien au référendum évoqué par votre vice-président.

Mesdames et Messieurs,

On aura de plus en plus besoin d'elle. Le nombre de retraité.e.s ne cesse d'augmenter. En 2030, dans neuf ans, Genève comptera 23'000 personnes de plus qu'aujourd'hui âgées de 65 ans.

La société doit s'y préparer. Les autorités et aussi l'AVIVO qui, fidèle à sa mission sociale et politique, va devoir agir de plus en plus visiblement. Son office social, ses activités de loisirs, sa participation aux débats de société, le lien qu'elle établit entre les hommes et les femmes, toute cette action favorise la cohésion sociale sans laquelle une société se désagrège.

La grande question, en effet, ce n'est pas seulement "*combien aura-t-on pour vivre*". C'est aussi : "quel cadre nous donnera-t-on pour nous épanouir".

Quand on a bien servi et bien donné, on doit recevoir. C'est ça la vie.

Merci à l'AVIVO d'y veiller tous les jours. Merci à ses équipes sociales, juridiques, administratives, aux animateurs et animatrices d'activités de loisirs, et merci à vous de continuer de prendre la vie du bon côté.

A toutes et à tous, je souhaite un joyeux Noël, une belle après-midi et beaucoup de bonheur !

Thierry Apothéloz, Conseiller d'Etat chargé du département de la cohésion sociale